



World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – www.wmo.int

Notre réf.: SG/ASG/SPO/EC WGSOP-I(12)

GENÈVE, le 16 février 2012

Objet: Première session du Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle de l'OMM relevant du Conseil exécutif (Genève, 2-4 avril 2012)

Suite à donner: Aviser le Secrétariat d'ici au **12 mars 2012** de votre participation à la session citée en objet

Madame, Monsieur,

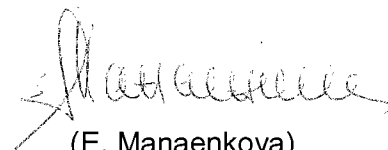
En vertu des résolutions 33 (Cg-XV) et 40 (Cg-XVI) concernant l'augmentation de la transparence dans le processus de gestion de l'OMM entre les sessions du Congrès et la participation plus active des Membres, le Conseil exécutif a décidé d'inviter les États et territoires Membres à assister, sans bénéficier du droit de parole et à leurs propres frais, aux sessions de son Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle de l'OMM.

Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous informer que le Groupe de travail de la planification stratégique et opérationnelle de l'OMM tiendra sa première session au siège de l'Organisation, à Genève, du 2 au 4 avril 2012. Les Membres de l'OMM et les missions permanentes qui souhaiteraient suivre les délibérations du Groupe de travail peuvent s'y faire représenter. L'ordre du jour de cette session et les documents correspondants sont disponibles en anglais seulement sur le site Web de l'OMM à l'adresse suivante:

http://www.wmo.int/pages/meetings/2012ECWG_SOP_en.html.

Pour des raisons d'ordre pratique, je vous saurais gré d'indiquer au Secrétariat de l'OMM le plus rapidement possible, de préférence avant le **12 mars 2012**, si vous pourrez assister à la session du Groupe de travail en question ou vous y faire représenter.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général

Aux: Représentants permanents (ou directeurs des Services météorologiques ou hydrométéorologiques) des Membres de l'OMM (PR-6622)

cc: Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies)
et des autres organisations internationales à Genève) (pour information)